

DIRECTION DU SPORT
RLG/FB

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MARS 2009

DELIBERATION

OBJET : Réalisation d'un terrain de sport – demande de subventions

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

La ville avait envisagé de réaliser deux surfaces engazonnées sur le site du Bois Pins pour compenser la perte du stade Honoré Cosperec, route du Fort Bloqué et la modification de la surface de jeu existante (conseil municipal du 2 octobre 2008).

Ce projet a été présenté aux associations environnementales ploemeuroises et aux riverains de la Châtaigneraie qui ont, respectivement, trouvé regrettable de devoir abattre des arbres et de supprimer l'actuelle surface de loisirs.

Une solution alternative a donc été étudiée pour obtenir un nombre suffisant de terrains de sport. Elle consisterait à créer une surface synthétique, permettant de répondre aux besoins des associations sportives, collège et jeunes dans le cadre d'une convention d'usage définissant les créneaux horaires réservés à chacun.

L'opération est estimée à 457 000 €.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « sport, jeunesse, enfance, santé, prévention et sécurité » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité, et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **APPROUVE** la réalisation d'un terrain synthétique ;
- **AUTORISE** le maire à solliciter des subventions auprès de la région, du département et de la fédération française de football.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Loïc LE MEUR